

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

PER  
N-99

NOVEMBRE 1885

No. 7

5



# LE MESSAGER



## SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE  
RIMOUSKI

Imprimé par C. DARVEAU, Québec.

## SOMMAIRE

---

Jubilé extraordinaire.....	121
Nouvelles du pèlerinage.....	123
Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray ( <i>suite</i> )	124
Grande fête en l'honneur de sainte Anne à Haverhill, Mass.....	128
Changements ecclésiastiques.....	130
Chronique.....	131
Le secret de la confession ( <i>suite</i> ).....	134
Faveurs obtenues.....	137

---

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît vers le 21 de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés *sous une seule enveloppe et à une seule adresse*.

*Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q.*

# LE MESSENGER

DE

# SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDOC, curé de Sainte-Anne

Vol. 4.

NOVEMBRE 1885

No. 7.

---

---

## AVANTAGES

---

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander.

---

## ROME.

### JUBILÉ EXTRAORDINAIRE.

Notre Saint-Père le Pape, toujours plein de sollicitude pour les besoins de l'Eglise et toujours confiant dans la prière, se propose d'accorder l'année prochaine un jubilé extraordinaire au monde catholique. Il a tenu lui-même à nous annoncer cette bonne nouvelle le jour où l'église célébrait la fête de Notre-Dame du Rosaire, anniversaire de

la miraculeuse victoire de Lépante due à l'intercession de la glorieuse Mère de Dieu.

Voici le rescrit pontifical publié par l'*Osservatore Romano* :

{ Du vatican, aux premières vêpres du  
Saint-Rosaire, le 3 octobre 1885.

Sa Sainteté le Pape Léon XIII voulant pourvoir à ces temps exceptionnels par des secours exceptionnels de religieuse piété, a décidé d'accorder pour l'année prochaine au monde catholique un Jubilé extraordinaire.

Sa Sainteté voulant placer sous le patronage de la Reine des Cieux le succès d'une si grande grâce, en donne la première nouvelle à l'heure même où l'Eglise commence à l'honorer sous le glorieux titre de la Vierge du Rosaire.

Tous les fidèles de l'univers, spécialement les prédicateurs, les associés de la confrérie du Rosaire, ainsi que les divers ordres du Séraphique Patriarche (la fête du Rosaire coïncide cette année avec celle de St-François,) salueront avec joie cette nouvelle et se prépareront dès à présent à en profiter effectivement à l'époque fixée.

L. M. CARDINAL, vicaire.

A l'occasion de ce jubilé, la presse catholique rappelle les deux jubilé précédents accordés par Léon XIII et se plaît à trouver dans ce rapprochement le gage du prochain triomphe ; elle nomme le premier, le jubilé de 1879, don de joyeux avènement, le *jubilé des préparatifs* ; il avait pour but d'appeler les bénédiction du Ciel sur le nouveau Pape ; elle appelle le second, le *jubilé du combat* ; la bulle qui l'annonce commence par les mots : *Militans Jesu-Christi Ecclesia* et invite les fidèles à beaucoup tra-

vailer et combattre ; enfin, elle espère que le troisième pourra s'appeler le *jubilé de la victoire*.

Fasse le Ciel que ce pronostic se réalise ! Notre-Dame du Rosaire, priez pour nous !

(*L'Echo du Vatican.*)

---

### NOUVELLES DU PÈLERINAGE.

Malgré la saison tardive, les pèlerins continuent à visiter le sanctuaire. Semblables aux glaneurs qui ramassent les épis laissés sur le champ par les moissonneurs, ils viennent par petits groupes recueillir les grâces que sainte Anne, dans sa prévoyance maternelle, tient en réserve pour les voyageurs attardés.

Au mois dernier, nous avons eu le bonheur de voir au pèlerinage le R. P. J. Tielén, recteur des RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré.

Après avoir prêché la retraite aux élèves du pensionnat des Sœurs de la Charité de Rimouski, le vénérable recteur a profité d'un moment de repos pour venir, en compagnie de M. le Grand Vicaire Langevin, satisfaire sa dévotion à la glorieuse mère de la Vierge Marie. Le révérend Père a examiné en détail l'église et le presbytère, et il a été surpris des travaux réellement étonnants accomplis depuis quelques années. Il n'a pu s'empêcher de constater qu'ici comme à Beaupré sainte Anne fait des prodiges.

## Histoire du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray

### IX

#### L'ÉVÊQUE DE VANNES.

Jusqu'ici, l'autorité diocésaine n'est pas intervenue dans le débat. Les apparitions se sont succédé; le recteur de Pluneret a montré son énergie et Nicolazic, son obéissance; sainte Anne, réalisant ses promesses, a glorifié son serviteur, et les pèlerins, attirés par les choses merveilleuses qu'ils ont entendues, accourent auprès de la sainte Image.

Mais pendant que les sceptiques raillent et que les croyants prient, bien des âmes de bonne volonté se demandent sans doute ce qu'il faut croire de ces prodigieux récits.

L'Évêque va intervenir.

Le diocèse de Vannes avait alors pour premier pasteur Mgr Sébastien de Rosmaëc, qui appartenait à une vieille famille du pays.

Avant d'arriver à cette haute dignité, il avait passé par le cloître, et il était abbé de Paimpont, au diocèse de Saint-Malo, quand il permuta avec Mgr Martin, qui voulait se retirer dans la solitude.

Il occupait son siège depuis un an à peine.

Instruit de ce qui se passait à Keranna, ce prélat, chez qui le zèle pour les bonnes œuvres s'unissait à la prudence dont l'Eglise ne se départ jamais, attendait patiemment que le moment d'agir fût arrivé.

Quand il eut appris la découverte de la statue et l'incendie de la grange, il se décida à faire examiner Nicolazic, et confia ce soin à Dom Jacques Bullion, bachelier en théorie de la faculté de Paris, recteur de la paroisse de Moréac.

L'interrogatoire eu lieu le 12 mars, au presbytère de Pluneret.

La réunion était imposante pour le pauvre paysan qui connaissait les dispositions de son recteur. Outre le commissaire de l'Evêque, Messire Rodürez, dom Thominec, dom Yves Richard et un clerc Jean Burquin, en faisaient partie. Bien qu'intimidé par la présence de ceux qui l'avaient traité si durement, Nicolazic répéta d'une manière brève et simple ce qu'il avait déjà affirmé plusieurs fois, et répondit parfaitement à toutes les questions qu'on lui posa.

Lorsque tous les assistants eurent signé sa déclaration, le commissaire partit pour Vannes, afin d'informer l'Evêque du résultat de sa mission. Les réponses du paysan, le concours de pèlerins, l'opposition du recteur se brisant contre la foi du peuple, il n'omit aucun détail. Touché de ces choses extraordinaires, le prélat voulut interroger lui-même Nicolazic et le fit venir en sa maison de Kerguéhennec, qu'habitait son beau-frère, M. de Kermeno du Géro, ancien conseiller au Parlement de Bretagne.

Le bon laboureur s'y rendit avec joie, et confirma par serment la vérité de sa déclaration. L'Evêque écouta avec bonté le récit de tout ce qui lui était arrivé; puis il lui fit quelques observations et des demandes particulières auxquelles il satisfit pleinement.



“ M. du Garo, dit le P. Hugues, homme très expérimenté à découvrir la vérité des choses par les interrogations juridiques, lui en fit de son côté et forma des difficultés sur ce qu'il disait; mais l'un et l'autre examen ecclésiastique et politique ne purent le faire se couper ni contredire en quoy que ce soit : tant la vérité est égale en tout, quand elle est inspirée et révélée du Dieu de vérité.”

Quelques jours après, nouvel interrogatoire en présence de l'Evêque.

Le recteur de Pluneret avait été prié d'accompagner le paysan, mais il ne se trouva point à Vannes, au jour indiqué, craignant peut-être de recevoir des reproches pour la rudesse de ses procédés.

Le P. Charles Barromée de Lamballe, gardien des Capucins de Vannes, se trouvait chez le Prélat. Interrogé de nouveau sur sa déclaration et sur tout ce qui lui était arrivé, Nicolazic, que charmaît la bonté de l'Evêque, parla à cœur ouvert et compléta par plusieurs détails intéressants ses dépositions précédentes.

Mgr de Rosmadec ne voulut pourtant pas se prononcer encore.

Il pria les Capucins de retenir Nicolazic, pendant quelques jours dans leur couvent, et de l'examiner avec soin. Tous les Pères l'interrogèrent successivement, comme il ne savait que le breton, son frère Pierre qui l'accompagnait, lui servit plusieurs fois d'interprète. Cette épreuve, dont il sortit vainqueur, ainsi que de toutes les autres, ne parut point suffisante aux religieux, qui le renvoyèrent à Keranna, en lui ordonnant de revenir dans quinze jours.

Pendant ce temps, le P. Gardien fit faire des prières

pour obtenir les lumières d'en haut et réunit plusieurs fois en conseil quelques religieux de grande expérience qui occupaient de hautes charges dans la communauté.

C'étaient les PP. Gilles de Monay, maître des Novices, Ambroise de Brest, Célestin de Maisillé et Césarée de Roscoff, prédicateurs.

Après avoir mûrement réfléchi devant Dieu, ils arrivèrent tous aux mêmes conclusions. La vie exemplaire de Nicolazic, son désintéressement, puisqu'il consentait à donner tout son bien pour bâtir la chapelle, son récit qui ne contenait rien de contraire à l'Évangile ni aux saints Canons, le nom du village qui prouvait la vérité des anciennes traditions ; les prédictions accomplies, l'affluence du peuple, qui, malgré les oppositions, venait vénérer la statue, tout leur disait que le laboureur était l'instrument du Ciel.

Pendant, ils attendirent par prudence, avant d'en parler à l'évêque, le nouvel interrogatoire qu'ils firent subir au pieux laboureur.

Au bout de quinze jours, s'étant présenté devant eux il répondit avec la même ingénuité et de la même manière aux questions qui lui furent posées.

Deux religieux le conduisirent sur la route de son village, jusqu'à la chapelle de Bethléem [La chapelle de Notre-Dame de Bethléem (que le peuple appelle Béleïn) fut bâtie, dit la légende, par le sire de Caroqui, ayant été fait prisonnier à Bethléem, avec son serviteur, allait être mis à mort, quand la sainte Vierge, qu'ils avaient priée, les transporta miraculeusement dans la cour du vieux manoir], espérant que, dans une conversation familière, ils verraient mieux s'il y avait dans son récit quelque chose

d'arrangé et de prémédité! Mais cette nouvelle épreuve fit briller une fois de plus son innocence, et les Capucins le laissèrent tout joyeux; il sentait bien qu'il touchait au but de ses désirs.

Le P. Gardien et le P. Ambroise communiquèrent ensuite à Mgr de Rosmadec le résultat de leur minutieuse enquête, ils ajoutèrent qu'ils serait utile de bâtir une chapelle, pour entretenir la dévotion des pèlerins qui affluèrent de tout côtés.

Le bon Prélat, enchanté de cette décision qu'appelait sa piété, préféra néanmoins attendre quelque temps encore; et afin de s'éclairer complètement, avant de prendre une mesure si grave à ses yeux, il chargea les deux Pères de se rendre à Keranna, pour lui faire un rapport exact de tout ce qui s'y passait.

(A suivre.)

---

### Grande fête en l'honneur de sainte Anne, à Haverhill, Mass, E. U.

---

Honneur aux Canadiens de Haverhill! Avec l'amour de leur pays ils ont conservé la foi de leurs ancêtres et le culte traditionnel de sainte Anne.

Ils viennent de donner une preuve éclatante de leur esprit de religion en faisant de la bénédiction d'une magnifique statue de l'illustre aïeule de Notre-Seigneur une des plus belles manifestations de la piété chrétienne.

C'est le 25 octobre qu'a eu lieu l'installation de cette statue dans l'église canadienne de Haverhill. Les fidèles

n'ont rien épargné pour rendre cette fête aussi solennelle que possible. Entraînés par le zèle ardent de leur pasteur, le Rév. M. Alph. Casgrain, ils se sont portés avec empressement à suivre les exercices d'une neuvaine préparatoire à cette pieuse solennité ! Un grand nombre ont suivi les exercices du matin et du soir, et plus de 800 se sont approchés des sacrements. Heureuse préparation aux grâces précieuses que sainte Anne a dû répandre sur ce troupeau désireux de se mettre sous sa puissante protection !

Pendant la neuvaine, des mains habiles ont paré l'église de guirlandes et de bouquets de fleurs naturelles, de draperies et de tentures tricolores tombant de la voûte. Le coup d'œil était vraiment charmant. L'autel de sainte Anne était aussi richement orné.

Dimanche, le 25, toute la congrégation s'est rendue dans le jardin du presbytère où la statue de sainte Anne avait été placée. Les 190 Dames formant la nouvelle Société des Dames de Sainte Anne organisée par M. Casgrain, se rangèrent autour de la statue de leur glorieuse patronne ; puis des jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de fleurs, chantèrent une hymne en l'honneur de leur mère bien-aimée.

Après la bénédiction de la statue faite par le Rév. M. Majorique Bolduc, curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, les Dames de Sainte Anne prononcèrent leur acte de consécration, puis la procession se mit en marche pour l'église au chant des cantiques. Quatre hommes portaient la statue de sainte Anne sur un riche brancard.

Arrivé à l'église, la statue fut placée sur son autel au

milieu de la joie de tous les fidèles qui se pressaient dans l'enceinte sacrée trop étroite pour les contenir tous.

Cette cérémonie terminée, M. l'abbé Bolduc donna un magnifique sermon sur la dévotion à l'auguste mère de la Vierge Marie. Sa voix trouva facilement le chemin de nos cœurs et les ouvrit aisément à la confiance en la puissante patronne qui a daigné venir faire sa demeure au milieu de nous.

Le chant du *Te Deum* termina cette belle fête dont chacun gardera longtemps le souvenir.

Cette fête, qui a été splendide, fait le plus grand honneur aux Canadiens de Haverhill. Elle est gage de ce qu'ils feront dans l'avenir lorsqu'il s'agira de sauvegarder leurs intérêts religieux.

Anne, mère glorieuse, dont la Fille nous a donné le Rédempteur, ô vous, qui couronnée de gloire, réglez maintenant avec les Anges, réglez aussi sur vos enfants. Conservez-les fermes dans la foi, dévoués à la sainte Eglise, leur mère, et fidèles à l'amour qu'ils vous ont juré!

MARIE DE SAINTE-ANNE.

---

Diocèse de St Germain de Rimouski.

*Changements ecclésiastiques,—1885.*

- 
- M. Jos. Oct. Simard, pro-secrétaire du diocèse.
  - M. David Lebel, curé de St Jean l'Evangeliste.
  - M. Louis C. Lavoie, curé de St Clément.
  - M. Josué Paradis, curé de St Louis de Ha! ha!

M. F. X. Cloutier, curé de St Damase.

M. Pierre Célestin Saindon, curé du Mont Louis.

M. Narcisse Gagnon, curé de N.-D. des Sept Douleurs.

M. Léon d'Auteuil, missionnaire de St Edouard des Méchins.

M. Elias Morris, desservant de Ste Anne de la Pointe-au-Père pendant l'absence du curé pour cause de maladie.

M. Jos. David Rioux, vicaire de la cathédrale.

M. Ulfranc St Laurent, vicaire du Cap Chat,

M. Régis Beaumont, vicaire de Ste Félicité.

M. Antoine Leblanc, vicaire de Maria.

M. Louis Paquet, vicaire de Percé.

M. Jos. Roy, vicaire de Carleton.

M. Simon Fraser, vicaire des Trois-Pistoles.

M. Réal Cayouette, vicaire de l'Île-Verte.

M. Polydore Moreau, à sa propre demande et pour cause de maladie, a reçu permission d'exercer temporairement le ministère dans le diocèse de Chatham.

M. Jos Caj. Bérubé a été autorisé à passer l'année à l'hôpital de St Basile de Madawaska, N. B., pour rétablir sa santé.

M. Phidime Paradis est allé travailler dans le diocèse de Chatham, auquel il appartient.

---

### CHRONIQUE.

Le vingt-cinq octobre les élèves du Petit-Séminaire ont donné une séance dramatique et musicale en l'honneur de St. Luc, patron de M. le chanoine Luc Rouleau, directeur du séminaire.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, le R. P. Tielen, recteur des Rédemptoristes de Beaupré, a prêché la retraite aux élèves des Sœurs de la Charité de Rimouski et à celles des Sœurs de Jésus-Marie des Trois-Pistoles.

---

Jeudi, le 29 octobre, on a célébré à la cathédrale de St. Germain de Rimouski une messe solennelle à l'occasion du titre de *Patron céleste de toutes les institutions de charité de l'univers* accordé à saint Vincent de Paul par Sa Sainteté Léon XIII. Mgr de Rimouski a permis la célébration de cette fête à la demande de la Conférence St Germain de la Société de Saint Vincent de Paul, des Sœurs de la Charité et des Sœurs des Petites-Ecoles.

La messe a été chantée par M. le grand vicaire Langevin en présence de Sa Grandeur Mgr de Rimouski, du clergé et des communautés de la ville. Le R. P. Prétot a fait le sermon de circonstance.

Pendant la messe, il a été fait une quête pour contribuer à la décoration de la chapelle de saint Vincent de Paul dans l'église de Sainte-Anne de Beaupré.

Après la messe, pendant le chant de l'hymne *Iste Confessor*, Monseigneur a fait vénérer la relique de saint Vincent, puis Sa Grandeur a récité à haute voix la prière approuvée dernièrement par la S. Congrégation des Rites et à laquelle le Souverain Pontife a attaché une indulgence de 100 jours.

---

La fête de la Toussaint a été célébrée avec pompe à Rimouski. Sa Grandeur Mgr. Langevin a officié assisté du T. R. Messire E. Langevin, V. G. et de MM. les chanoines Saucier et Rouleau. Le R. P. Prétot a prêché.

Le jour des morts la messe a été chantée par le Rév. M. Audet, curé de la cathédrale. Le sermon a été donné par Mgr Langevin.

---

MM. les Sulpiciens avec l'approbation de NN. SS. les Evêques de la Province, ont décidé d'établir à Rome un séminaire canadien. La direction de ce séminaire a été confiée à M. W. Leclair, SS., curé d'Oka. Le nouveau directeur est parti pour Rome.

---

Le premier cardinal américain, Son Eminence Mgr John McCloskey, archevêque de New-York, est mort le 10 octobre. Les protestants comme les catholiques font l'éloge de ses vertus. Le vénérable cardinal était âgé de 75 ans.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 15. La messe de requiem a été chantée par Mgr Corrigan, coadjuteur du cardinal défunt, et l'oraison funèbre a été prononcée par Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore.

---

Les causes des Saints et Bienheureux qui seront terminées pour le jubilé sacerdotal de Léon XIII, en 1887, sont au nombre d'une dizaine. Trois bienheureux de la compagnie de Jésus seront canonisés; ce sont: le B. Berckmans, le B. Claver et le B. Rodriguez. Parmi les vénérables qui seront béatifiés, on cite le V. Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes, le V. Clément Hofbauer, de la congrégation du Saint-Rédempteur et la V. Inès de Bénigamin, augustine espagnole.



Nous lisons dans le *Nouvelliste* de Québec : A Ste-Anne de Beaupré sera bénite, le 5 du courant, la magnifique statue de Ste Anne, arrivée dernièrement de l'Europe. Monseigneur l'Archevêque y assistera, ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé.

---

## LE SECRET DE LA CONFESSION

---

(Suite.)

Contrairement à l'habitude la foule était énorme, amis et ennemis voulaient savoir ce qu'il dirait.

Le procureur impérial lut le rapport, l'interrogatoire commença.

— Accusé Miskiévitch, reconnaissez-vous être sorti dans la nuit du 19, pour aller attendre le malheureux Timothée Ivanovitch ?

— Non, monsieur le Président.

— Vous mentez.

— Je dis la vérité.

— Les chaussures que voici vous appartiennent-elles ?

— Elles sont à moi.

— Comment expliquez-vous que les empreintes exactes de ces chaussures aient été trouvées sur le théâtre du crime ?

Silence de l'abbé.

— Avez-vous entendu ma question ?

— Je l'ai entendu.

— Alors répondez.

— Je l'ignore.

Il y eut un murmure dans l'auditoire.

—Ce fusil est-il à vous ?

—C'est le mien.

—Quand vous tiriez, quel canon tiriez-vous le premier ?

—Le gauche.

—C'est en effet le gauche qui est déchargé.

—La balle trouvée dans le canon droit est exactement pareille à celle que le médecin a retirée du corps de l'homme que vous avez assassiné.

—Je n'ai jamais chargé mon fusil à balle, et n'ai jamais assassiné personne.

—Vraiment ?

—Je le jure.

—Alors comment aussi expliquez-vous que la bourre retirée du canon fut la même que celle trouvée près du mort, et qu'elle ait été prise à un mandement demeuré sur votre table ?

—Je ne l'explique pas, mais je suis innocent.

Un murmure d'indignation courut dans l'assemblée, la faiblesse de cette défense équivalait à un aveu.

La déposition du Saint, faite d'une voix tremblante, acheva de porter dans tous les esprits la triste conviction de la culpabilité du curé.

—Si vous êtes innocent, qui donc soupçonnez-vous ? demanda le juge.

L'abbé leva une dernière fois les yeux au ciel, puis d'une voix ferme il dit : Je ne connais pas l'assassin.

Un sourire méchant plissa les lèvres du juge.

—Avez-vous à ajouter quelque chose à votre défense ?

—Je suis innocent.

Les catholiques baissèrent la tête et leur cœur se serra de douleur.

Le verdict ne pouvait être douteux.

La peine de mort n'existant pas en Russie, le nommé Miskiévitch ex-curé, assassin de Timothée Ivanovitch, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité dans les mines de Sibérie.

Sans réclamer, il se leva et suivit les gendarmes.

Le lendemain, un prêtre envoyé par l'évêque de Mohilef vint lire la sentence d'interdiction fulminée par le premier pasteur du diocèse contre le criminel que l'Eglise repoussait de son sein.

Calme au tribunal, l'abbé pleura avec amertume.

Quelques jours après, on le transféra à Moscou où l'exécuteur des hautes œuvres, lui passant autour de la taille et du pied droit une chaîne rivée à coups de marteau, l'accoupla avec un parricide condamné comme lui.

Le parricide réclama avec horreur contre un pareil rapprochement. Il n'y avait pas pire que lui, on le laissa ; alors pour se venger il cracha au visage de son compagnon et s'emporta jusqu'à le frapper.

La chaîne partit pour la Sibérie. Vingt ans s'écoulèrent sans qu'on entendit parler du mauvais prêtre, mais la mémoire du scandale qu'il avait donné fut exploitée par les ennemis du catholicisme et peu à peu bien des âmes ébranlées succombèrent.

(A suivre.)

---

### FAVEURS OBTENUES.

PERCÉ. — Veuillez inscrire le fait suivant dans vos annales. Il y a quelque temps, mon petit garçon, âgé de quatre ans, s'est cassé la clavicule. Après avoir cruellement souffert pendant huit jours, je lui fis invoquer sainte Anne, et lui lavai l'épaule avec de l'eau bénite. Il se sentit un peu soulagé; à la seconde application, l'enfant s'écria qu'il était guéri: depuis il n'a ressenti aucune douleur.

J'ai promis de faire publier ce fait dans le *Messenger* afin d'augmenter de plus en plus la dévotion que tous doivent avoir envers cette grande thaumaturge du Canada.

Dame J. McC.

TROIS-PISTOLES. — Je remercie sainte Anne de m'avoir presque complètement guérie d'une surdité dont j'étais affligée depuis de nombreuses années. J'ai obtenu cette faveur à un pèlerinage que j'ai fait pieds nus au sanctuaire de la Pointe-au-Père. J'avais déjà fait plusieurs pèlerinages au même sanctuaire et à celui de Beupré, mais je n'avais obtenu aucun soulagement. Cet été, après avoir fait un pèlerinage à Sainte-Anne de Beupré sans avoir été exaucée, je suis retournée à la Pointe-au-Père où j'ai été presque complètement guérie.

J'espère que l'accomplissement de ma promesse m'obtiendra de la bonne sainte Anne la disparition complète de mon infirmité. Reconnaissance à mon insigne bienfaitrice.

L. E.

STE-LUCE.—Malade depuis deux ans je remercie sainte Anne de m'avoir guérie.  
E. L.

ILE VERTE.—Il y a trois ans, mon enfant fut atteint de fièvres si violentes que M. le curé et le médecin me déclarèrent qu'il n'y avait pas d'espoir de guérison, et que je devais plutôt demander la mort de mon enfant, parce que s'il revenait à la santé, il resterait infirme ou fou. Je le mis sous la protection de la bonne sainte Anne en l'honneur de laquelle je fis dire deux messes. Il prit du mieux immédiatement; un mois plus tard, il était parfaitement guéri.

L'été dernier, ce même enfant s'est coupé un pied avec une faux; il a été trois mois sans pouvoir marcher. De nouveau j'ai eu recours à la bonne sainte Anne qui l'a beaucoup soulagé; sa blessure, quoique grave, ne l'a pas fait trop souffrir. Maintenant il marche bien, mais il boite encore un peu. J'espère toujours que sainte Anne le guérira parfaitement.

Mille actions de grâces à cette bonne mère!

DAME J. PARADIS.

N. D. DU SACRÉ CŒUR.—Je dois à sainte Anne une grande reconnaissance pour la guérison d'une tumeur dont je souffrais depuis sept ans et que les médecins n'avaient pu faire disparaître.  
Dame P. G.

St-BONAVENTURE.—Bonne sainte Anne, je viens accomplir ma promesse de faire publier dans le *Messenger* la guérison de mon petit garçon. Merci, bonne mère, de cette grâce et de trois autres grandes faveurs que vous m'avez obtenues.

*Une protégée de sainte Anne.*

ST-CHARLES DE CAPLAN.—Gloire et honneur soient rendus à sainte Anne pour la guérison d'un saisissement, après avoir fait dire deux messes et avoir fait deux neuvaines en l'honneur de cette grande sainte. J'ai aussi obtenu deux autres faveurs. Pardon de ma négligence à les avoir fait publier. *Une abonée.*

Une abonée remercie sainte Anne de l'avoir préservée ainsi que plusieurs membres de sa famille d'une maladie contagieuse. Elle sollicite la même faveur cette année. Elle reconnaît aussi avoir été guérie d'un violent mal d'oreille.

ST-ULRIC.—Atteint de surdité pendant trois mois l'hiver dernier, j'ai été subitement guéri par l'intercession de sainte Anne. J'ai aussi obtenu la guérison d'un violent mal d'yeux. Gloire à sainte Anne! A. L.

ST-DONAT.—Guérison d'un mal de reins obtenue à un pèlerinage au sanctuaire de sainte Anne. Reconnaissance. A. G.

ASSOMPTION DE MACNIDER.—Guérison de plusieurs maladies qui me retenaient au lit due à la bonne sainte Anne. C. B.

MARIA.—Depuis quelque temps, j'ai obtenu plusieurs grâces de sainte Anne. Dans tous mes besoins temporels et spirituels, je m'adresse à cette puissante thaumaturge du Canada, et je ne l'invoque jamais en vain. Souvent les grâces implorées me sont accordées avant la fin des neuvaines que je fais en son honneur. Puisse sainte Anne être toujours connue et louée davantage! D. L.

---

M. Simon Pierre Lonergan, curé de N. D. du Bon Conseil, Montréal, décédé le 11 du courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

---

RECOMMANDATIONS.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski et ses œuvres. Mgr Bossé et ses œuvres, cruellement éprouvés par une violente tempête qui a causé un grand nombre de naufrages et plusieurs pertes de vie ; 2 grâces particulières ; 3 ivrognes ; le succès de deux retraites ; 3 ménages en désaccord ; 5 malades ; toutes les personnes déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées ; tous les bienfaiteurs du pèlerinage.

Prions sainte Anne de nous préserver du fléau de la petite vérole. Nous recommandons spécialement les personnes qui en sont atteintes.

Permis d'imprimer.

JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI.

## Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

*Premier exercice* :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

*Deuxième exercice* :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

### AVIS

#### AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 11.38 A. M.

Express de Québec 2.40 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 12.58 hrs. P. M. Accommodation 1.42 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne, est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

Les pèlerins venant de l'Est par le train de 6.38 hrs. A. M. seront rendus au sanctuaire à temps pour la sainte messe, et pourront retourner, s'ils le désirent par le train de 11.38 hrs. A. M.

Voici l'horaire des offices au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

1. Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand messe ; en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.



Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

2. Jours ouvriers :—Dernière messe; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

3. Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

4. Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 6 centins par cierge,

5. Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne: 50 centins pour une neuvaine: \$1.50 pour un mois; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive,

6. Intentions de messes: Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

7. Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins étrangers tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

8. Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

9. On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

On trouvera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père les objets de piété suivants :

1. Statuettes avec étui en cuivre et en étain.

2. Statuettes en plâtre.

3. Médailles de sainte Anne, argentées.

4. " " dorées.

5. " " grand modèle.

4. Crucifix 2 pcs., 2½ pcs. et 3 pcs.

7. Image de sainte Anne.

8. Chapelets de différents goûts et différents prix.

9. Scapulaires bruns du Mont Carmel.

10. Petits Manuels du pèlerin.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC